

CENTRE NATIONAL DE SKI NORDIQUE ET DE MOYENNE MONTAGNE  
1848 ROUTE DES PESSETTES - 39220 PREMANON

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : [82-74-02148-74](#)  
Auprès du préfet de région : [RHONE ALPES](#)  
Représenté par : [DIRECCTE RHONE ALPES](#)

Intitulé de la formation : Recyclage Accompagnateurs en Moyenne Montagne

Objectif général de l'action de formation : Recyclage AMM obligatoire tous les 6 ans  
Arrêté du 11 mars 2015 relatif au contenu et aux modalités d'organisation du recyclage des titulaires des diplômes d'accompagnateur en moyenne montagne (JORF N°0088 du 15 avril 2015)  
Assurer le maintien des compétences professionnelles en matière de sécurité des pratiquants et des tiers -  
Sécurité – secours et secourisme – médical – réglementation

Pré-requis : Tous les titulaires d'un diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne

Durée et horaires de l'action de formation : [3 jours - 24 heures en Présentiel](#)

Modalités techniques et pédagogiques : Face à face pédagogique – jeux de rôle – mise en situation sur le terrain - Test

Moyen de contrôle de l'assiduité, suivi et évaluation : feuilles d'émargement - bilan fin de stage - grille d'auto-évaluation - contrôle continu des compétences

Moyens d'encadrement : Accompagnateur en Moyenne Montagne - Formateurs équipe ENSM

Modalités de déroulement : Présentiel – Emploi du temps variable en fonction de différents facteurs (météo, encadrement, site, dynamique de groupe...)

# PROGRAMME 2024

## MILIEU MONTAGNARD TROPICAL ET EQUATORIAL

24H – 3 J

### A. PRESENTATION CYCLE IV

0h15

LES PARTICIPANTS, LE CONTENU ET LE DEROULEMENT DE LA SESSION. LES INTERVENANTS.

### B. REGLEMENTAIRES

2h45

#### 1. REGLEMENTATION

- Organisation JS et cadre réglementaire
- BE et DE AMM (*recyclage, prérogatives, qualifications complémentaires, conseiller de stage, passage BE->DE AMM*)
- Environnement spécifique
- Les accueils collectifs de mineurs
- L'encadrement de publics scolaires (réglementation EN / secteur privé)
- Gestion des EPI
- Les refuges
- Les EAPS

#### 2. MOBILITE UE

#### 3. OBLIGATIONS ET PREROGATIVES

- Obligations réglementaire – déclaration en ligne
- Conditions exercices (métropole et DOM).

#### 4. AUTRES ACTIVITES

- AMM et baignade
- AMM et rando aquatique
- AMM et plantes sauvages
- AMM et fourniture de repas

#### 5. RANDONNEE ET REGLEMENTATION MILIEU NATUREL

#### 6. ASSURANCES

#### 7. COMMERCIALISATION

- Relation contractuelle et obligation d'information (« fiche technique »)
- Loi Tourisme et obligation de résultats
- RC agents de voyage / organisateur
- Le médiateur de la consommation

### C. SECOURS ET RESPONSABILITE

1h00

1. L'ORGANISATION DES SECOURS EN FRANCE
2. LE ROLE DE L'OPJ ET LA RESPONSABILITE DES PROFESSIONNELS

## **D. ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

2h00

1. PRATIQUES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES EN MILIEU TROPICAL ET EQUATORIAL
2. EXPERIENCES SECOURISME ET DECLenchement SECOURS
3. ACCIDENTOLOGIE DE LA PROFESSION
4. PREVENTION

## **E. ASPECTS MEDICAUX**

2h00

1. TROUSSE A PHARMACIE
2. CADRE D'INTERVENTION DE L'AMM
3. INFORMATIONS PREALABLES AMM <->CLIENTS
4. « BRIEFING » DE DEPART
5. CONSEIL MEDICAL A DISTANCE
6. CAS PRATIQUES

## **F. SECOURISME**

4h00

1. TROUSSE DE SECOURS
2. MESURES COVID
3. BILANS
4. CAS PRATIQUES
5. ALERTE ET SECOURS
6. PREPARATION DZ ET ATTERRISSAGE HELICOPTERE

## **G. GPS ET OUTILS NUMERIQUES**

2h00

1. PRINCIPE GPS ET COORDONNES UTM
2. APPLICATIONS SMARTPHONE ET SITES INTERNET
  - CARTOGRAPHIQUES NUMERIQUES
  - GPS
  - METEO
  - SECOURS ET MEDICAL
  - COMMUNICATION – ALERTE ET INFORMATIONS MONTAGNE

## **H. MOYENS DE COMMUNICATION ET ALERTE**

1h00

1. TELEPHONE - RADIO - TELEPHONE SATELLITAIRE

**I. PRISE DE DECISION - GESTION DU RISQUE - PLANIFICATION**

3h00

1. MATERIEL - FOND DE SAC
2. PLANIFICATION ET PRISE DE DECISION – LES PIEGES DE L'INCONSCIENT
3. LES ALERTES CYCLONIQUES
4. SECURITE SUR TERRAIN VOLCANIQUE ACTIF
5. OUTILS D'AIDE A LA DECISION
  - OSRER – TECAP - 3x4
6. TERRAIN
  - NAVIGATION

**J. RECHERCHE ET SECOURS EN MILIEU TROPICAL ET EQUATORIAL ET SUR TERRAIN ESCARPE ET DETREMPE EN PERIODE DE FORTES PRECIPITATIONS**

4h00

1. L'EQUIPEMENT DE L'AMM ET DES CLIENTS
2. LES MOYENS DE COMMUNICATION, DE PREVISION ET D'INFORMATION EN TEMPS REEL
3. LA CONDUITE A TENIR EN CAS DE PRECIPITATION VIOLENTE ET SOUDAIN
4. LES TECHNIQUES DE SECOURS SPECIFIQUES AU MILIEU TROPICAL ET EQUATORIAL
5. LE SECOURS EN RIVIERE - PRISE EN CHARGE D'UN NOYE
6. LE CONDITIONNEMENT D'UNE PERSONNE IMMOBILISEE EN MILIEU TROPICAL
7. EVACUATION D'URGENCE / TRANSPORT
8. ATTENTE ET BIVOUAC

**K. CORDE**

1h00

1. LE MATERIEL ET SON CONDITIONNEMENT
2. L'UTILISATION DU MATERIEL DANS LE CADRE DES PREROGATIVES AMM
3. MAINS COURANTES

**L. BILAN**

1h00